

tion que le verbe exprime est l'idée principale que l'on a en vue, le participe devra être accompagné de l'auxiliaire *avoir*; et de l'auxiliaire *être*, si l'idée principale que l'on veut exprimer a moins pour objet l'action que le verbe exprime, que l'état qui la suit ou qui en est l'effet.

Et, comme tout verbe employé avec un régime direct, c'est-à-dire, *activement*, a rapport à l'action et non pas à l'état, il en résulte que les verbes neutres dont nous venons de parler en dernier lieu auront un des caractères qui annoncent l'action, lorsqu'ils seront accompagnés d'un régime direct, car dans ce cas ils seront actifs; et qu'alors ils devront toujours prendre l'auxiliaire *avoir*.

Ce principe bien entendu, faisons-en l'application sur quelques verbes.

DÉGÉNÉRER. On dit : *il a dégénéré*, pour exprimer l'action; et *il est dégénéré*, pour exprimer l'état : « *Il a dégénéré* de la vertu de ses ancêtres. » (L'Académie.) — « Les Romains *ont bien dégénéré* de la vertu de leurs ancêtres. » (PATRU.) — « Cette race *est dégénérée*. » (L'Académie.) — « Cette pièce (*Bérénice*), qui a fait verser bien des larmes sous Louis XIV, n'en ferait pas répandre une seule aujourd'hui; nous *sommes donc bien dégénérés*. » (FRÉRON, *Année littéraire*.)

Ainsi cette phrase de Vertot : « Plusieurs disaient que l'état monarchique était préférable à une république qui *était* dégénérée en pure monarchie, » est correcte, car on n'entendait pas par là une république qui avait dégénéré, qui avait fait l'action de dégénérer; mais *une république dégénérée*, qui était dans un état qui est la suite de la dégénération, *une république qui était dégénérée*.

DISPARAITRE. La plupart des écrivains donnent à ce verbe l'auxiliaire *avoir*; mais on peut le considérer tantôt comme exprimant une action, tantôt comme exprimant un état résultant d'une action. Quand je dis : *le jour commence à disparaître*, j'exprime évidemment le commencement d'une action; alors, si je veux exprimer cette action comme entièrement faite, je dis : *le jour a disparu*. — « Une république fameuse, remarquable par la singularité de son origine, etc., *a disparu* de nos jours, sous nos yeux, en un moment. » (M. DARU, *Histoire de la république de Venise*, t. I, p. 1.) — J.-J. Rousseau a dit : « C'est ainsi que la modestie naturelle du sexe *est* disparue peu à peu. »

Il aurait dû dire *a disparu*; *peu à peu* indique une action qui se fait successivement.

La mer *a disparu* sous leurs nombreux vaisseaux.

(Delille, *l'En.*, liv. IV.)

Les Tyriens, jetant armes et boucliers,

Ont, par divers chemins, *disparu* les premiers.

(Racine, *Athalie*, acte V, se. 6.)

Mais faisant abstraction de l'action, je puis considérer le jour comme ne paraissant plus, par suite de l'action d'avoir disparu; dès lors j'exprime un état, et je dis : *le jour EST disparu*.

Quoi ! de quelque côté que je tourne la vue,

La foi de tous les cœurs *est* pour moi *disparue* ?

(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 4.)

Mèdes, Assyriens, vous *êtes disparus*;

Parthes, Carthaginois, Romains, vous n'êtes plus.

(Racine le fils, *la Religion*, chant III.)

PÉRIR. Si je voulais parler de personnes qui n'existent plus, je dirais : *elles SONT PÉRIES*, parce qu'alors c'est de l'état des personnes qui ont été et qui n'existent plus que ma pensée est occupée; mais si je voulais désigner l'époque où elles ont cessé d'exister, ou la manière dont elles ont perdu la vie, je me servirais de l'auxiliaire *avoir*, et je dirais : *Elles ONT PÉRI en l'année 1809*. — *Elles ONT PÉRI dans un combat*. — *Elles ONT PÉRI dans les flots*, parce qu'alors je pense à une action (320).

L'Académie, dans la nouvelle édition de son *Dictionnaire*, ne donne pas un seul exemple de ce mot avec l'auxiliaire *être*; mais cependant elle indique le participe *péri*, *périsse*; ce qui donne à penser qu'elle en autorise l'emploi. Nous croyons toutefois que cette locution aujourd'hui est à peu près hors d'usage. A L.

ÉCHOUER. Le même principe est applicable à ce verbe. L'Académie ne lui donne que l'auxiliaire *avoir*. Cependant, comme il peut signifier ou l'action d'échouer, ou l'état qui résulte de cette action, on peut dire dans le premier sens : « Le vaisseau *a* échoué

(320) PÉRIR. Dans le *Dictionnaire grammatical*, on condamne *que vous fussiez péri*, et l'on décide que ce verbe prend toujours l'auxiliaire *avoir*; cependant il y a un grand nombre d'exemples pour l'auxiliaire *être*. On en trouve plusieurs dans Boileau (*Traité du sublime*, chap. XIV); dans les *Lettres édifiantes*; dans Fénelon (*Télémaque*, liv. XVI et XXI); dans J.-J. Rousseau, et encore dans Wailly, Restaut, Féraud, Gattel et l'Académie; mais il est vrai de dire que l'auteur du *Dictionnaire grammatical* ne distingue pas, comme Condillac et M. Lemare, le cas où c'est l'état, la situation que l'on veut exprimer, de celui où il s'agit de l'action, du passage d'un état à un autre. Au surplus, lorsque deux expressions sont également reçues, on doit certainement préférer celle que la raison avoue.

« en approchant des côtes. » — « Le vaisseau que monsieur montait *a* échoué. » — « Notre vaisseau *a* échoué sur la côte contre un rocher. » — « Nous *avons* échoué sur un banc de sable. » (L'Académie, TRÉVOUX, GATTEL, FÉRAUD.)

Et dans le second sens : « Une fois que le vaisseau *était* échoué. » (*Lettres édifiées*) — « L'expédient auquel ils avaient eu recours *était* entièrement échoué. » (*Histoire d'Angleterre.*) — « Octave Farnèse, voyant que son dessein *était* échoué. » (*Histoire d'Allemagne.*)

ACCOUCHER. Je dirai : « C'est une sage-femme qui *a* accouché ma sœur, » parce que *accouché* avec un régime direct est employé activement, et que c'est de l'action de la sage-femme que j'entends parler.

De même, si je veux parler de l'action d'une femme qui met un enfant au monde, je dirai : « Cette femme *a* accouché hier, *a* accouché avec courage. »

(L'Académie, au mot *accoucher.*)

Mais si c'est l'état de la femme qui occupe ma pensée, et non l'action d'enfanter, je dirai : « Cette femme *est* accouchée d'un enfant mâle; cette femme *est* accouchée depuis deux heures. »

(L'Académie, Wailly et Sicard.)

Vient-on me dire que madame N. est accouchée, et désiré-je savoir à quelle heure elle a mis son enfant au monde, il faudra que je dise : *A quelle heure a-t-elle accouché?* ce qui voudra dire : *à quelle heure a-t-elle fait l'action d'accoucher?* alors on devra répondre : *Elle a accouché à sept heures*, et non *elle est accouchée à sept heures*.

CESSER. Ce verbe prend également les deux auxiliaires, selon le point de vue sous lequel on le considère.

Condillac, qui nous fournit le principe que nous émettons sur l'emploi des deux auxiliaires, s'exprime ainsi au sujet du verbe *cesser*. Quand on dit que la fièvre *est* cessée, c'est qu'on juge qu'elle ne reviendra pas, et par conséquent le participe *cessée* signifie un état et doit se construire avec le verbe *être*. Mais quand on dit : la fièvre *a* cessé, on présume qu'elle reviendra, on a au moins tout lieu de le craindre. La fièvre *a* cessé signifie donc qu'elle a cessé d'agir pour recommencer. Or, c'est cette action à laquelle on pense qui détermine en pareil cas l'emploi de l'auxiliaire *avoir*.

Il importe peu que la fièvre doive revenir ou non. On dit *a* cessé lorsqu'on veut indiquer seulement le fait sans envisager le résultat; c'est une simple affirmation de l'acte; aussi cette expression est-elle presque toujours complétée par un verbe à l'infinitif; et quand il n'est pas exprimé, on peut le sous-entendre : *La fièvre a cessé (d'agir).* A. L.

Un grand nombre d'écrivains et l'Académie ont consacré ces principes

..... Les orages

Ont cessé de gronder sur ces heureux rivages.

(Voltaire, *Ériphile*, acte II, sc. 3.)

« La goutte *a* cessé de le tourmenter. » (L'Académie.) — « Il *a* cessé de se plaindre. » (DANGEAU.)

D'ailleurs, dans ces exemples, le verbe *cesser* est suivi d'un régime direct qui, annonçant que *cesser* est employé activement, exige l'auxiliaire *avoir*. Ce régime direct est exprimé par l'infinitif suivant; en effet, l'action de *gronder*, l'action de *tourmenter*, etc., sont l'objet, le régime de celle qu'exprime le verbe *cesser*

Voyez le chapitre qui traite du Régime des verbes.

Et sous l'autre point de vue, on dira : « La fièvre *est* cessée. » (L'Académie.) — « La peste *est* cessée. » (DANGEAU.) — « Quand la contagion *fut* cessée, saint Charles Borromée fit rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. » (Le P. GRIFFET.)

Et du Dieu d'Israël les fêtes *sont* cessées.

(Racine, *Esther*, acte I, sc. 1.)

DEMEURER. Si l'on veut faire entendre que le sujet n'est plus dans le lieu dont il est question, qu'il n'y était plus, ou qu'il n'y sera plus à l'époque dont il s'agit, on fera usage de l'auxiliaire *avoir*, parce que *avoir été* dans un lieu et n'y être plus suppose une action; ainsi l'on dira : « Il *a* demeuré six mois à Madrid. » — « Il *a* demeuré longtemps en chemin. » (L'Académie.) — « Il *a* demeuré longtemps à Lyon. » (BEAUZÉE, TH. CORNEILLE, DANGEAU, WAILLY, DOMERGUE et SICARD.) — « Il *a* demeuré quelque temps en Italie pour apprendre la langue de ce pays. » (RESTAUT.)

..... Ma langue embarrassée

Dans ma bouche vingt fois *a* demeuré glacée (321).

(Racine, *Bérénice*, acte II, sc. 2.)

Avec Molière (*le Mariage forcé*, act. I, sc. 2) : « Quel temps *avez-vous* demeuré en Angleterre?..... Sept mois. »

(321) Il faut *est demeurée glacée*, dit l'abbé d'Olivet. — Je ne partage pas son opinion. En effet, Racine ne voulait pas exprimer que la langue de Titus est restée dans un silence permanent; vingt fois elle a refusé d'articuler des mots, mais à la fin Titus a pu parler. Il y a passage d'un état à un autre; il n'y a pas permanence, donc il faut : *a demeuré glacée*. (M. Chapsal, *Dictionnaire grammatical.*)

Et avec Fénelon (*Télémaque*) : « *J'ai demeuré captif en Égypte comme Phénicien* (322). »

Mais si l'on veut exprimer que le sujet est encore au lieu dont il est question, qu'il y était encore ou qu'il y sera à l'époque dont il s'agit, *demeurer* prendra l'auxiliaire *être*, parce que c'est un état et non une action que d'être dans un lieu ; on dira alors avec l'Académie : « *Il est demeuré en chemin* ; » — avec Beauzée : « *Mon frère est demeuré à Paris pour y faire ses études* ; » — d'Olivet : « *Je suis demeuré muet* ; » — Dangeau : « *Il est demeuré court en haranguant le roi* ; » — Restaut et Condillac : « *Il est demeuré à Paris pour y suivre son procès* ; » — Wailly et Sicard : « *Il est demeuré deux mille hommes sur la place* ; » — Domergue : « *Après un long combat la victoire nous est demeurée*. »

Enfin avec Racine (parlant de *Britannicus*) : « *Les critiques se sont évanouies, la pièce est demeurée*. »

Et Molière (*la Comtesse d'Escarbagnas*) : « *Nous sommes demeurés d'accord sur cela*. »

EMPIRER. L'Académie met ce verbe avec l'auxiliaire *avoir* et avec l'auxiliaire *être*. Elle dit dans son *Dictionnaire* en 1835 : *sa maladie a beaucoup empiré ; est empirée*. On dit qu'un mal a empiré, pour marquer l'action qui a opéré le changement ; et l'on dit : *le mal est empiré*, pour marquer l'état, le degré où il se trouve après avoir empiré (323).

(M. Laveaux.)

ÉCHOIR. Nombre de Grammairiens sont d'avis de toujours donner au participe de ce verbe l'auxiliaire *être*. Ils disent : *Cet effet est échu*, et non *a échu* ; mais pourquoi n'appliquerait-on pas à *échoir* le principe que nous avons invoqué pour le participe des autres verbes neutres ? Et pourquoi ne dirait-on pas qu'un *billet a échu*,

(322) Un Grammairien prétend qu'il faut dire : *j'ai été captif*. La moindre réflexion fera sentir la différence qu'il y a entre *j'ai été captif* et *j'ai demeuré captif*. Le premier est vague et n'a aucun rapport à la durée de la captivité ; le second marque cette durée, quoique d'une manière indéfinie. Celui qui *a été captif* peut ne l'avoir été qu'un jour ; celui qui *a demeuré captif* l'a été pendant un temps considérable. Le besoin d'exprimer ces nuances et l'exemple de Fénelon justifient donc cette expression. (M. Laveaux.)

(323) Féraud reproche à J.-J. Rousseau d'avoir dit : *Mon sort ne saurait être empiré* ; il prétend qu'il fallait dire *ne saurait empirer*. Mais ces deux expressions ne veulent pas dire la même chose. La première signifie ne peut être dans un état pire que celui où il est ; et la seconde, ne saurait augmenter en mal.

lorsqu'il a passé de l'état où le paiement n'en était pas exigible à l'état où ce paiement était exigible ; et qu'un *billet est échu*, lorsqu'il est dans ce dernier état ? *Ce billet a échu le 30 du mois dernier*, et *il y a un mois qu'il est échu*, nous semblent des phrases très correctes.

L'Académie toutefois n'indique que l'auxiliaire *être*. A. L.

GRANDIR, EMBELLIR, RAJEUNIR, VIEILLIR, CHANGER, DÉCAMPER et DÉCHOIR prennent l'auxiliaire *avoir*, si, comme le dit Marmontel, ces verbes sont pris dans le sens d'une action progressive : « *Cet enfant a bien grandi en peu de temps*. » (L'Académie.) — « *Il a bien embelli pendant son voyage*. » (MARMONTEL.) — « *Il me semble que depuis un mois cet homme a rajeuni*. » — « *Il a vieilli en peu de temps*. » (MARMONTEL.) — « *Depuis ce moment il a déchu de jour en jour*. » (L'Académie.) — Il a fait l'action de déchoir.

Mais si l'on y attache l'idée d'un état actuel et passif, on doit, dit Marmontel, faire usage de l'auxiliaire *être* : « *Vous êtes bien grandi*. » — « *Comme elle est embellie*. » — « *On dirait qu'elle est rajeunie*. » — « *Je sens que je suis bien vieilli*. » (MARMONTEL.) — « *Il est bien déchu de son autorité*. » (L'Académie.) — « *Il y a longtemps qu'ils sont déchus de leurs privilèges*. » — Il y a longtemps qu'ils sont dans un état qui résulte de l'action de déchoir.

On dira de même, pour exprimer l'action : « *Les troupes ont décampé hier matin*. » — « *Cette personne a changé d'avis*. » — « *Cet homme a changé de visage*. » (L'Académie.)

Et pour exprimer l'état : « *Les troupes sont décampées*. » — « *Cette femme est bien changée depuis sa dernière maladie*. » — « *Cet homme est changé à ne pas le reconnaître*. » (L'Académie.)

ÉCHAPPER. On dit : *Le cerf a échappé aux chiens*, pour dire que le cerf, par ses ruses, par ses détours, par la légèreté de sa course, en un mot par son action, a évité d'être pris ou saisi par les chiens.

Et *le cerf est échappé aux chiens*, pour dire que le cerf, par suite de l'action qui l'a soustrait à la poursuite des chiens, est dans un état où il ne craint plus cette poursuite.

On dirait dans le même sens : « *L'un des coupables a échappé à la gendarmerie*. » (L'Académie.) — « *Ulysse ! Ulysse ! m'avez-vous échappé pour jamais ?* » (Fénelon, *Télémaque*, liv. XXIV.)

— « Ce voleur *est* échappé de prison. » (L'Académie.)

Seigneur, quelque Troyen vous *est-il* échappé ?

(Racine, *Andromaque*, acte I, sc. 4.)

On dira aussi d'une chose qu'on a oublié de dire ou de faire : « Ce que je voulais vous dire m'a échappé. » — « Ce passage *a* échappé à votre ami, il l'a omis. »

J'ai retenu le chant, les vers m'ont échappé.

(J.-B. Rousseau, *Poésies diverses*.)

Et d'une chose faite par inadvertance, faite malgré soi, d'un mot dit par mégarde, par indiscretion :

Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée,

L'affreuse vérité me *serait* échappée.

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 5.)

Ce mot m'*est* échappé, pardonnez ma franchise.

(Voltaire, *la Henriade*, chant II.)

Dans le sens d'éviter, le verbe *échapper* prend toujours l'auxiliaire *avoir* : *Il l'a échappé belle*.

Avec l'unipersonnel, il prend l'auxiliaire *être* : « Il lui *était* échappé dans ce mémoire des expressions un peu hasardées. » (FÉRAUD.) — « Jamais il ne m'*est* échappé une parole qui pût découvrir le moindre secret. » (FÉNELON.)

ACCOURIR, APPARAÎTRE, CROÎTRE, DÉCROÎTRE, ACCROÎTRE, SORTIR et RESTER se conjugueront de même avec le verbe *être*, si l'on veut exprimer l'état, la situation, et avec l'auxiliaire *avoir*, s'il s'agit de l'action, du passage d'un état à un autre.

ACCOURIR. La raison pour laquelle *courir* prend toujours l'auxiliaire *avoir*, et *accourir* tantôt l'auxiliaire *avoir*, et tantôt l'auxiliaire *être*, est que *courir* n'exprime qu'un mouvement, qu'une action, au lieu que, dans *accourir*, qui signifie se mettre en mouvement pour arriver promptement à son but, on distingue deux choses : l'action de se mettre en mouvement, pour courir vers un but, et l'état qui résulte de cette action faite : « Dès que je l'ai entendu se plaindre, j'ai accouru à son secours ; » arrivé près de lui, je lui ai dit : « Dans ce moment j'*étais* accouru à votre secours. » — « Je *suis* accouru à son secours, » c'est-à-dire, j'*étais* dans l'état qui résulte de l'action d'accourir au secours de quelqu'un.

APPARAÎTRE. *Paraître* prend toujours l'auxiliaire *avoir*, et *apparaître* prend tantôt *avoir* et tantôt *être*. Si je ne veux exprimer que

l'action d'un spectre, indépendamment de l'effet, de l'impression que m'a pu causer son apparition, je dis : « Ce spectre *a* apparu « trois fois pendant la nuit ; » mais si je veux marquer l'impression que son apparition m'a faite, je dis : « Le spectre m'*est* apparu. »

Vous m'*êtes*, en dormant, un peu triste apparu.

(La Fontaine, *les deux Amis*.)

Si l'on me demande à quelle heure le spectre s'est rendu visible, je répondrai : *Il a apparu à minuit* ; le premier peint l'action, le second l'état. — On ne peut jamais dire : *le spectre m'a apparu*.

CROÎTRE, DÉCROÎTRE. Quand on veut exprimer l'action des eaux qui se sont élevées au dessus des eaux de la veille, il faut dire : *La rivière a crû, décréu depuis hier*. Mais si l'on veut dire seulement que les eaux sont dans un état d'élevation supérieure à celui où elles étaient auparavant, on doit dire : *La rivière EST crue, décréue*.

« En deux jours la rivière *a* cru, décréu de deux pieds. » — « De « puis hier la rivière *est* crüe, décréue de deux pieds. »

ACCROÎTRE. On observera la même règle pour le verbe *accroître*. Si l'on veut exprimer l'action, il faut dire : *Son bien a accru depuis six mois* ; ou, pour éviter l'hiatus de *a accru* : *son bien a beaucoup ACCRU depuis six mois* ; et si l'on veut exprimer l'état : *son bien EST accru*.

L'Académie, dans son *Dictionnaire*, ne cite point d'exemple de l'auxiliaire *avoir* joint au verbe *accroître* ; et il nous semble que l'emploi de cette locution doit être rare, parce que le participe de ce verbe constate presque toujours un résultat. Nous pensons donc qu'il est plus régulier de dire en tout cas : *son bien s'est accru depuis six mois*.
A. L.

PARTIR, RESTER, ABORDER, se conjuguent également avec *avoir* pour exprimer l'action, et avec *être* pour marquer l'état : « Nous « *avons abordé* à cette île avec beaucoup de peine. » — « Enfin nous « *sommes abordés*, nous voilà abordés. » — « Il *a* resté deux jours « à Lyon. » (L'Académie.) — « *J'ai* resté sept mois à Colmar sans « sortir de ma chambre. » (VOLTAIRE.) — « Le lièvre *a* parti à « quatre pas des chiens. » (L'Académie.) — « Il *a* parti il y a près « d'une demi-heure. » (M. LAVEAUX.) — « Je l'attendais à Paris, « mais il *est* resté à Lyon. » — (L'Académie.) — « Son bras *est* « resté paralytique. » — « Cependant Télémaque *était* resté seul avec « Mentor. » (FÉNELON, *Télémaque*.) — « Il *est* parti pour Lyon. »

A l'égard des verbes MONTER, DESCENDRE, ENTRER, SORTIR et PASSER, un grand nombre de Grammairiens les conjuguent avec *avoir*, seulement quand ils ont un régime direct : « Il *a* monté les de-

« grés. » (RESTAUT.) — « *Avez-vous monté le bois ?* » (WAILLY.) —
 « Il *a* passé le but. » (L'Académie.) — « Le batelier m'*a* passé. »
 (Même autorité.) — « Nous *avons* passé le fleuve. » (M. LEHODEY.)
 — « Alexandre *a* passé l'Euphrate. » (RESTAUT, WAILLY.) — « On
 « *a* sorti d'une fâcheuse affaire. » (RESTAUT, WAILLY.) — « Il *a*
 « descendu plusieurs passagers dans cette ville. » (L'Académie.) —
 « *J'ai* descendu les degrés. » — « *J'ai* descendu la montagne en dix
 « minutes. » (M. LAVEAUX.)

Et avec *être*, lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'un régime direct : « Il *est* passé en Amérique depuis tel temps. » (L'Académie.) —
 « L'empire des Mèdes *est* passé. » (Le P. BOUHOURS.) — « La procession *est*
 « passée. » (CONDILLAC.) — « Cette mode, cette fleur *est*
 « passée. » (RESTAUT, WAILLY et SICARD.) — « Il *est* monté dans sa
 « chambre. » (DANGEAU.) — « Notre-Seigneur *est* monté au ciel. »
 (L'Académie.) — « Je ne dois qu'à moi seul, non à un sang illustre,
 « les grandeurs où je *suis* monté. » (VOLTAIRE, trad. de l'*Héracl.*
espag.) — « Il *était* monté, il *est* descendu. » (L'Académie.) — « Il
 « *est* descendu bien bas. » (DANGEAU.) — « Il y a une demi-heure
 « que je *suis* descendu. » (M. LAVEAUX.) — « La rivière *est* sortie
 « de son lit. » (L'Académie.) — « Monsieur *est* sorti. »

(Ménage, Th. Corneille, Wailly, Restaut, Condillac et Lévizac.)

Cependant, comme ces verbes sont susceptibles d'exprimer une action lors même qu'ils n'ont pas de régime direct exprimé, ne doit-on pas leur appliquer le principe général que nous avons invoqué pour les verbes *périr*, *cesser*, *demeurer*, etc., et par conséquent les conjuguer avec *avoir*, quand c'est l'action qu'on veut exprimer, qu'ils aient un régime direct ou non, et avec *être*, lorsque c'est l'état qu'il s'agit de peindre ? Ainsi donc on dira : « Il *a* passé en Amérique en tel temps. » (L'Académie.) — « L'armée *a* passé par ce pays. » (BEAUZÉE.) — « La procession *a* passé sous mes fenêtres. » (CONDILLAC.) — « Cette loi bien combattue *a* passé. » (LEMARE.) — « Il *a* monté quatre fois à sa chambre pendant la journée. » (L'Académie.) — « Il *a* monté pendant trois heures pour arriver au haut de la montagne. » (DANGEAU.) — « La rivière *a* monté cette année à une telle hauteur. » (L'Académie.) — « Le blé *a* beaucoup monté en six semaines de temps. » (M. LAVEAUX.) — « Le baromètre *a* descendu de quatre degrés pendant la journée. » (L'Académie.) — « *J'ai* entré en ce lieu. » (PÉLISSON.) — « Lucain *eût* entré lui-même dans ce sentiment s'il l'eût pu. » (BOSSUET.) — « Il semble que Cicéron *ait* entré dans les sentiments de ce philo-

« sophe. » (LA BRUYÈRE.) — « Les prédicateurs *ont* entré en société avec les auteurs et les poètes. » (Le même.) — « *J'ai* sorti de la ville exprès pour une affaire, etc. » (TH. CORNEILLE, le *Festin de Pierre*, act. V, sc. 1.) — « Monsieur *a* sorti ce matin, et il est de retour. » (MÉNAGE, chap. 378.) — « La rente *a* monté de quatre francs en moins d'une heure. » — « Il *a* entré ce matin dans ma chambre, et il en est sorti presque aussitôt. » (M. LAVEAUX.) — « Il *a* expiré, il *a* trépassé à six heures du soir, » (Le même.) puisque dans toutes ces phrases c'est l'action faite par le sujet que l'on veut exprimer, et non pas l'état où il se trouve.

Et l'on devra dire aussi :

« Notre-Seigneur *est* monté au ciel. » (L'Académie.) — « Il *est* monté dans sa chambre. » (Même autorité.) — « La voix de l'innocence *est* montée au ciel. » (M. LAVEAUX.) — « Elles *sont* descendues de leur char. » (M. LAVEAUX.) — « Depuis quand *sont-elles* descendues ? » (Même autorité.) — « Les beaux jours *sont* passés. » (L'Académie.) — « Tout le monde *est* sorti. » (RESTAUT et WAILLY.) — « Les rentes *sont* montées. » — « Il *est* expiré, il *est* trépassé depuis une heure, » (M. LAVEAUX.) puisque c'est ici l'état du sujet que l'on veut exprimer.

ARTICLE X.

PARADIGMES, OU MODÈLES DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE CONJUGAISONS.

Avant de donner ces modèles, nous croyons nécessaire de rappeler à nos lecteurs, qu'on ne distingue en français que quatre espèces de conjugaisons, parce que les verbes ne se terminent réellement que de quatre manières différentes à l'infinitif : en *er*, en *ir*, en *oir* et en *re*.

Ce tableau indique que la première et la troisième conjugaison ne varient jamais, mais que la seconde et la quatrième varient ; de manière que les temps primitifs des quatre conjugaisons principales se divisent naturellement en douze classes.

Néanmoins comme ces douze classes ont été réduites à quatre par tous les Grammairiens, nous ne donnerons que les paradigmes ou modèles de conjugaisons de ces quatre classes, ne doutant pas qu'avec la table des terminaisons des temps primitifs, avec la formation des temps et la conjugaison de tous les verbes irréguliers, le lecteur ne soit suffisamment guidé.